

LE RDV PUBLIC / PRIVÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Lyon – 18 Novembre 2010

Le RDV annuel des administrations et entreprises concernées par les marchés publics.

VENEZ RENCONTRER DES SPÉCIALISTES DE L'ACHAT PUBLIC !

UN MOMENT DE RENCONTRE PRIVILÉGIÉ ENTRE ACHETEURS ET FOURNISSEURS.

Selon que l'on est **acheteur public** ou **opérateur économique**, certaines questions récurrentes se posent.

Cet évènement vous offre la possibilité **d'échanger vos expériences** et de **mettre à niveau vos connaissances**.



AU PROGRAMME :

MATIN

4 Témoignages concrets :

Acheteurs et spécialistes des marchés publics vous feront part de leurs méthodes et expériences sur le terrain.

APRES-MIDI

2 Formations en marchés publics au choix

OBJECTIFS

- **Partager** des expériences de marchés publics entre **Acheteur** et **Fournisseur**
- Aborder et **résoudre les problématiques** rencontrées par les deux parties
- Suivre une **formation adaptée** à vos besoins
- Nouer des **contacts commerciaux**
- Initier des **relations professionnelles durables**

DECouvrez LE PROGRAMME DETAILLE ET LES ORATEURS AU VERSO !

RDV PUBLIC / PRIVÉ - 18 NOVEMBRE 2010 LYON : PROGRAMME

MATIN (pause de 10.40 à 11.00)

09.00 - 09.50

Sujet: "La démarche achat mise en place à la Ville de Lyon depuis l'énoncé du besoin jusqu'au suivi d'exécution"

Présenté par **M. David Niwczynski**, Responsable du pôle achat de la **Ville de Lyon**.

La Ville de Lyon compte plus de 450 000 habitants et représente un budget global d'achat de 200 millions d'Euros par an.

Le quotidien de David Niwczynski est de faire appliquer la politique achat sur l'ensemble des dépenses de la Ville de Lyon depuis l'énoncé du besoin jusqu'au suivi d'exécution des contrats dans le respect du code des marchés publics afin de garantir l'efficacité, la liberté d'accès, l'égalité de traitement et la transparence de la commande publique.

09.50 - 10.40

Sujet : "Règlement amiable devant un comité de conciliation dans le cadre d'un litige relatif à l'exécution d'un marché public de prestations de service."

Présenté par **Me Jean-Michel Communier**, docteur en droit public et avocat au **Barreau de Lyon**.

Il pratique le droit public des affaires depuis le début des années 90. Depuis 2001, il est Senior Counsel au sein du département droit public du cabinet Bird & Bird où il a concentré sa pratique sur les contrats publics de toute nature, y compris sur des nouveaux services tels que les communications électroniques.

11.00 - 11.50

Sujet : "L'organisation des procédures d'achats publics à la CPAM du Rhône : le moyen d'assurer une mise en concurrence efficace des entreprises"

Présenté par **M. David PESNOT**, juriste marchés publics de la **CPAM du Rhône**.

La CPAM du Rhône dispose d'un budget propre d'environ 15 millions d'euros par an. En charge de la passation des marchés publics, David PESNOT décrira les procédures mises en place au sein de la CPAM du Rhône permettant une mise en concurrence efficace des entreprises.

11.50 - 12.40

Sujet: «La dématérialisation des marchés publics : un avantage devenu obligation »

Présenté par **Pauline Gonnet**, chargée d'information-communication à la Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique à la **Région Rhône-Alpes**.

La CPAM du Rhône dispose d'un budget propre d'environ 15 millions d'euros par an. En charge de la passation des marchés publics, David PESNOT décrira les procédures mises en place au sein de la CPAM du Rhône permettant une mise en concurrence efficace des entreprises.

12H40 - 14H00 : APÉRITIF ET DÉJEUNER D'ÉCHANGE

APRÈS-MIDI: 2 formations Marchés Publics au choix (pause prévue vers 15h30)

14.00 - 17.30

Salle A :

Optimiser sa démarche commerciale vis-à-vis des décideurs publics

- Quels sont vos interlocuteurs au sein de l'administration ?
- Savoir fixer les objectifs stratégiques de son métier
- Identifier les modes de prise de décision
- Maîtriser la négociation avec les personnes publiques
- Exploiter l'information disponible pour arbitrer sa réponse
- Comment savoir qui a remporté le marché et pourquoi ?
- Que faire si votre facture n'est pas payée dans les temps ?

Animée par Michaël Perez



Salle B :

Les derniers changements du code des marchés publics

- Rappel des principes fondamentaux
- Les nouvelles règles relatives à la dématérialisation
- La réforme des CCAG et ses conséquences pratiques
- Les MAPA et la suppression du seuil de 20 000 € HT
- Une transparence accrue dans le contenu des annonces : Analyse de la Jurisprudence récente.
- Obligations des acheteurs et voies de recours offertes aux concurrents évincés.

Animée par Jean-Michel Communier



MERCI DE COCHER CI-DESSUS LA FORMATION À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER

Tarif Entreprises
600 € Hors Taxes*

Tarif Administrations
400 € Hors Taxes*

RDV Public/Privé des Marchés Publics
Lyon - 18 Novembre
De 09h à 17h30
SOFITEL LYON BELLECOUR
20, quai Gailleton - 69002 LYON
www.rdv-marchespublics.fr

Bulletin d'inscription à faxer au
01 77 75 89 69

SOB: ST027

Entité:

Adresse:

Ville:Code postal

Tel:..... Fax:

N° SIRET:..... E-mail:

Je souhaite inscrire la personne suivante :

Date, Nom et Signature:

(*) Pauses café, rafraichissements, apéritif, déjeuner et supports de cours sont compris dans ce montant.